

NextiraOne lance un contrat multi-services: 'Progrès PME'

L'intégrateur français de solutions de communication et de services associés -dont les sièges sont situés à Paris et Houston- lance une offre de contrat visant les PME et associant des solutions informatiques et des services télécoms.

« Le Contrat Progrès PME, constitue un véritable engagement de la part de NextiraOne auprès de nos clients. Celui de les traiter d'égal à égal avec un langage clair, de faire progresser leurs systèmes de communication au mieux de leurs intérêts et d'être présent au quotidien » déclare Thierry Sanson, responsable de l'activité PME de NextiraOne. **En quoi consiste ce programme?** La firme a sélectionné des solutions informatiques et télécoms, pour les petites et moyennes structures. L'objectif est de les aider à développer leur activité, en optimisant le processus métier, en maîtrisant les coûts et en garantissant une qualité de services. À travers ce contrat, NextiraOne s'engage à fournir toute l'assistance nécessaire pour les entreprises : de l'analyse des besoins jusqu'à la maintenance des solutions, en passant par la conception, l'installation et la formation des collaborateurs. Ces solutions pour PME sont dédiées aux structures de moins de 250 salariés, elles associent une offre d'équipements et de services informatiques et télécoms pour répondre à des besoins spécifiques: – Communication : assurer un accueil plus performant grâce à de nouveaux moyens de communication. – Mobilité : accéder partout à toutes les informations nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de l'entreprise – Sécurité : protéger les postes de travail, contrôler les accès au réseau, protéger son savoir-faire – Protection : bénéficier de solutions de surveillance et d'alerte pour défendre les actifs et les personnes de l'entreprise Le contrat prévoit également du conseil global pour gagner en performances sur leurs marchés: -'Progrès économe' : réduire les coûts de communication, optimiser les investissements en matériels, bénéficier d'un financement flexible? - 'Progrès développement' : bénéficier de solutions conçues pour accompagner l'entreprise, lui assurer que ses investissements informatiques resteront toujours adaptés quelles que soient ses évolutions (déménagement, fluctuation de l'activité, etc). Enfin, la gamme de ces « contrats » est complétée d'outils financiers facilitant les prises de décision, face à des arbitrages complexes et qui permettent de calculer, par exemple, le retour sur investissement.